



Atelier participatif du 12 novembre 2009

Construire un cadre de vie agréable, où habiter et se déplacer facilement

Aménagements urbains, constructions, logements et modes de déplacement

COMPTE-RENDU – VERSION PROJET

INTRODUCTION

Claude Hugard, Conseiller Municipal délégué au développement durable et à l'aménagement du territoire de la ville de Cluses, accueille et remercie les élus et l'ensemble des personnes présentes d'être venus à l'atelier de diagnostic du territoire, première étape de la démarche d'Agenda 21.

L'Atelier va permettre un débat d'idée sur la base d'un pré-diagnostic existant. On souhaite mettre en avant la nécessité d'insérer du bon sens, du développement durable dans nos vies, en parlant transport, logement, urbanisme.

N'hésitez pas à bien donner votre avis car c'est sur cela que l'on va baser nos travaux à venir. Aujourd'hui, il s'agit d'apporter des idées et non pas de juger.

Cécile Drouillet, chargée de mission développement durable, chef de projet Agenda 21, souhaite la bienvenue aux participants, en remarquant que certains sont venus à tous les Ateliers, d'autres sont nouveaux.

Elle présente l'Atelier du jour «Construire un cadre de vie agréable, où habiter et se déplacer facilement» et ses thèmes associés (Aménagements urbains, constructions, logements et modes de déplacement).

Elle rappelle ce qu'est un Agenda 21 local, qui est d'abord un programme mondial proposé par les Nations Unies, en 1992, à Rio, appelant à prendre en compte les générations futures dans toutes les activités humaines, appelé « ACTION 21 ». Les collectivités du monde entier ont ensuite été invitées à mettre en place un **Agenda 21 local**, un programme d'actions pour le 21ème siècle, **outil** permettant notamment de mieux répondre aux besoins locaux, d'améliorer la qualité de vie et de réfléchir ensemble au « mieux vivre », tout en veillant aux 5 finalités de développement durable (le climat, la biodiversité et les ressources naturelles, les besoins essentiels pour tous, la cohésion sociale et les solidarités, la consommation et production responsables).

La démarche d'agenda 21 local a été à l'initiative de Cluses mais elle est suivie par les 8 communes du territoire (Scionzier, Mamaz, Magland, Nancy sur Cluses, Le Reposoir, Thyez, Mont-Saxonnex). Elle se déroulera de la façon suivante :

1. Comprendre le territoire et partager un **diagnostic** grâce à des temps de concertation que sont les Ateliers : il s'agit de mieux comprendre le territoire, les points positifs et négatifs, compléter le pré-diagnostic existant...
2. Des élus se rencontrent pour se fixer des **objectifs** et construire une **stratégie, à partir d'une synthèse du diagnostic**
3. Nouveau temps de concertation pour proposer des actions à mener qui alimenteront le **plan d'action**
4. Organiser le **suivi et l'évaluation** de la démarche pour faire un nouveau plan d'action, revoir les objectifs et s'en fixer de nouveaux, suivant un principe d'amélioration continue, qui doit faire partie intégrante du développement durable.

1- Diagnostic partagé

Bien comprendre avant de décider : état des lieux + diagnostic

concertation

4- Suivi, évaluation

Des outils pour s'améliorer à chaque nouveau plan



2- Objectifs

Stratégie locale pour le développement durable

3- Plan d'actions

Opérations locales concrètes

concertation

Elle explique ensuite que la concertation est nécessaire à la réalisation de l'Agenda 21 et à son partage, et aura lieu, en phase de diagnostic (aujourd'hui par exemple) puis en phase de réflexion sur les actions à mettre en œuvre (en 2010).

Elle présente rapidement le territoire, correspondant à un bassin de vie où il est logique de travailler et réfléchir ensemble.

Elle explique que des temps d'information et de sensibilisation, sur les enjeux du développement durable, vont venir ponctuer les mois à venir.

Elle présente enfin le cabinet ABCD-Durable, spécialiste notamment de la concertation et du développement durable, chargé d'animer les 5 ateliers participatifs et représenté ce soir par Corinne Blanchet, sa directrice, et Claire Brivet.



DEROULEMENT ET TRAVAUX

L'Atelier s'est déroulé en alternant des temps de présentation et des travaux en sous-groupes.

RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN LIEN AVEC LE THEME DE L'ATELIER

Corinne Blanchet, d'ABCD-Durable, rappelle les 5 finalités qui définissent le développement durable en France et qu'il s'agit de poursuivre dans le cadre d'un Agenda 21 local. Elle appuie plus particulièrement sur les liens entre l'urbanisme, l'habitat et les déplacements, en lien avec les finalités, en expliquant par exemple que la finalité de la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'atmosphère nous interpelle sur les transports et l'énergie, que la finalité de préservation de la biodiversité et protection des ressources et des milieux nous interpelle sur les choix d'occupation de l'espace, sur la gestion du foncier, sur les projets d'aménagements, que la finalité d'épanouissement de tous renvoie à la charte des droits de l'Homme dans laquelle est inscrite notamment l'accès au logement et la santé environnementale.

Nos pratiques d'aménagement et d'urbanisme, à Cluses comme dans toutes les communes françaises, ont souvent été peu soucieuses de leurs conséquences sur l'environnement (infiltration, inondation, perte de biodiversité remarquable mais aussi ordinaire, accès à la ressource en eau...), sur les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre (choix des emplacements des transports par rapport aux activités et au domicile, organisation des transports collectifs, planification des voies douces,...), sur les déchets (quelle place laissée pour le tri des déchets dans la immeubles, les cuisines...), sur la cohésion sociale (ghettoïsation, plusieurs pôles, précarité énergétique, aménagement de lieux de vie...).

Or les nouveaux outils de l'urbanisme et de la planification (PLU, PDU, PLH, ...) peuvent aujourd'hui amener plus de cohérence à l'aménagement du territoire avec les enjeux de développement durable. Les évolutions réglementaires de ces dernières années (notamment du code de l'urbanisme, ..) offrent des marges intéressantes de progrès, que Corinne Blanchet a rappelé et qu'il conviendra de mobiliser.

PRESENTATION DU PRE-DIAGNOSTIC

A partir d'un état des lieux du territoire sur les thèmes de l'urbanisme, du logement, des déplacements, un premier diagnostic technique a été dressé (appelé pré-diagnostic) reprenant les principaux éléments, sous forme d'atouts, de faiblesses, d'opportunités et de menaces.

Il a été présenté par Claire Brivet, d'ABCD-Durable, et soumis au débat et à l'enrichissement au cours de la soirée.

Avant de présenter le pré-diagnostic, il a été demandé à chaque participant d'exprimer leur vision des points positifs et négatifs sur le territoire. Le tableau, présenté en annexe 1, restitue de manière brute l'expression des participants, triée par thèmes et par communes d'origines.

TRAVAUX DE GROUPE SUR LE PRE-DIAGNOSTIC

3 groupes se sont constitués, afin de travailler sur l'ensemble des sous thèmes de l'Atelier.

- 1 groupe sur urbanisme
- 1 groupe sur habitat et logement
- 1 groupe sur les déplacements

L'objectif du travail visait à corriger, compléter, pointer des manques... dans le pré-diagnostic.

Tous les groupes ont présenté leurs travaux à l'ensemble des participants.

Les restitutions ont permis de compléter, corriger le document et également de poser des questions et faire des remarques sur des éléments précis, et parfois proposer déjà des pistes d'action. Les ajouts sont présentés de manière soulignée dans les tableaux de restitution (cf. annexe 2).





DERNIER TEMPS DE LA RENCONTRE

Il a été demandé à chaque participant de s'exprimer sur les changements et évolutions qu'il souhaite voir sur le territoire, grâce à l'action de l'Agenda 21. Ces souhaits sont rapportés de manière brute dans l'annexe 3.

CONCLUSIONS

Cécile Drouillet fait quelques annonces complémentaires sur des événements en lien avec les thèmes traités dans les Ateliers :

- une **permanence de Prioriterre** se tient deux jeudis par mois à la mairie de Cluses pour informer les habitants intéressés sur les questions d'énergie dans l'habitat notamment
- le 4 décembre à 19H30 aux Allobroges : **soirée sur le climat** avec projection d'un documentaire réalisé par un Grenoblois suivi d'un débat. La soirée est ouverte à tous
- lors du prochain (et dernier) Atelier, une **tombola** sera organisée avec des places à gagner pour un spectacle à destination des jeunes sur le thème du climat.

Claude Hugard conclue la réunion en remerciant chacun pour sa participation et souligne un point positif de la soirée ; la participation important d'habitants, plus nombreux que les élus, services et acteurs pour la première fois. Il constate un virage dans l'appropriation des questions techniques par les habitants, comme par exemple des questions complexes relatives au Plan Local d'Urbanisme.

Il annonce que le prochain thème sera très important par rapport à nos enfants et qu'il sera nécessaire qu'il y ait beaucoup d'habitants pour parler de la vie associative, de l'éducation (pour montrer à nos enfants comment faire changer de mentalités les adultes)... Il rappelle que le service développement durable s'est renforcé à Cluses pour apporter de l'information et aider les écoles avec des supports pédagogiques, des pratiques et informations sur l'ensemble des dimensions du développement durable.

Il invite les participants à revenir nombreux au prochain et dernier Atelier sur le diagnostic. Un RDV sur le rendu global du diagnostic devrait avoir lieu début 2010.

Il informe que des actions d'amélioration sont déjà en cours et que par exemple les éclairages de Noël s'étendront de la 1^{ère} semaine de décembre à la 1^{ère} de janvier, mais avec un changement des ampoules à incandescence par des LED, 3 à 5 fois moins consommatrices d'électricité.

Il annonce :

- la fin de l'audit énergétique réalisé sur tous les bâtiments communaux : leurs performances ne sont pas très bonnes, mais restent dans la moyenne nationale.
- qu'une thermographie aérienne aura lieu sur toute la vallée en décembre prochain. Concrètement, tous les bâtiments de la vallée feront l'objet d'une prise de vue infrarouge, lors d'un survol. La thermographie aérienne permet de détecter les variations thermiques locales et visualiser les défauts d'isolation. Son rendu public est prévu en 2010 et sera accompagné d'informations et de conseils pour la rénovation du bâti existant en termes d'économie d'énergie.

Un participant demande pourquoi il y a une patinoire en plein air qui consomme de l'énergie et qui envoie de la chaleur dans l'atmosphère ? Peut-être qu'il faudrait la faire venir sur une période plus courte, quand il fait plus froid ? **Claude Hugard** répond que l'accès aux loisirs pour tous est également important dans la vie de la commune et que le prestataire ne peut pas venir pour un mois uniquement. Il relève qu'il pourrait effectivement y avoir une réflexion pour récupérer la chaleur.

(Les réponses au questionnaire d'évaluation remis en fin de séance figurent en annexe 4).



ANNEXE 1 : EXPRESSION DES POINTS NEGATIFS ET POSITIFS SUR LE TERRITOIRE

Thèmes	Communes	Points positifs	Points négatifs
Déplacements / Transports	Non communiquée	Mise en place de transports collectifs gratuits	Aucune concertation entre communes Aménagements urbains : pas de concertation, réflexion limitée à la commune Très peu de pistes cyclables Trop de voitures ! Information des pics de pollution insuffisante
	Cluses	Gratuité des bus urbains Transport urbain gratuit Bus urbain gratuit Bus gratuits Volonté de la ville dans l'organisation des transports en commun Zone de déplacement doux Des pistes cyclables mais mal connectées 2 pistes cyclables mais pas suffisamment de liaisons vers les espaces de vie Pistes cyclables en augmentation Pistes cyclables Pistes cyclables et chemin le long de l'Arve Fréquentation maximum le week-end le long de l'Arve : diagnostic faux ! Zones piétonnes en centre-ville Parking gratuit à côté de la gare	Pas suffisamment de liaison entre le centre-ville et les pistes cyclables Pistes cyclables trop rares, non matérialisées Discontinuité des pistes cyclables et chemin le long de l'Arve Pistes cyclables peu adaptées en centre-ville Pas suffisamment de parkings couverts pour les vélos Nombreuses zones dangereuses pour piétons et cyclistes Horaires bus incompatibles avec les ZI Bus trop grands et souvent vides Adaptation encore insuffisante des transports en commun (horaires, véhicules) Horaires des trains non adaptés Engorgement du réseau routier de la vallée Transport routier trop important (camions) Déplacements urbains Modes de déplacements inexistant entre certaines communes Pas assez de communications Peu de covoiturage
Habitat	Non communiquée	Une architecture typique encore en place Habitat social respecté sur certaines communes (Scionzier)	Les logements sociaux ne sont pas équipés de panneaux, isolation... en rapport au D.D. Peu de maisons durables exemplaires malgré un espace forestier important Construction ! les Ewües et plus généralement, beaucoup d'anciens bâtiments Logement temporaire ?
	Cluses	HLM ou cités agréables et bien pensés	Plus de terrain disponibles
Aménagement / Urbanisme	Non communiquée	Taille de la commune	Etalement urbain Pas de plan d'aménagement PLU ScoT, manque de document d'urbanisme
	Cluses	Espaces verts Cheminement du bord de l'Arve Maisons fleuries Massifs fleuris Plusieurs « centres » Un beau paysage mais de plus en plus « mité » De belles maisons mais trop d'emprise dans la vallée Aménagement des espaces Développement du quartier Messy / Sardagne plus au soleil	Cluses centre vieillissant
Construction et Energie	Cluses	Gros potentiel sur le coteau <u>sud</u> de la vallée pour l'installation d'aménagement SOLAIRE en toute saison	Pas de politique en faveur de l'énergie solaire Bâtiments publics gourmands en énergie Aucune aide départementale ou locale à l'aménagement durable d'une construction (photovoltaïque, thermique, isolation)
Economie résidentielle (commerces, services aux	Cluses	Malgré tout, avoir un hypermarché en ville c'est positif	



particuliers...)			
Déchets	Cluses	Points de collecte de tri nombreux et bien situés	Pas de pesée des ordures ménagères (avec facturation liée) Points de collecte de tri pas assez souvent vidés
Démarche globale		Volonté d'aborder les problèmes Prise de conscience Agenda 21 (point positif) Enfin un conseiller pour l'écologie	Manque d'information sur le coût des perspectives d'avenir

Des remarques sur d'autres thèmes et questions ont été exprimées :

- Forêts (communes avoisinantes)
- Des « quartiers durables, quel développement ? »
- Faut-il recréer un pôle de commerce en centre-ville alors que la Sardagne prend de l'ampleur et de la vie ?
- Construire des bâtiments à plus de 5 étages si et seulement si reprise d'espace vert sur, par exemple, une vieille usine...





ANNEXE 2 : RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPE

(Les éléments ajoutés sont soulignés)

Groupe Urbanisme (organisation de l'espace, documents d'urbanisme, étalement urbain, construction et qualité des aménagements...)

Participants : J. LAGET, Frédéric BOITEUX, Michel FARDOUIN, Joëlle MIFSUD-GUERIN, Pierre OLHABERRY

Rapporteur : Frédéric BOITEUX

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Des dynamiques territoriales complémentaires entre communes de vallée et communes «balcons »• Une prise en compte accrue de la question de l'accessibilité des personnes handicapées dans la ville et dans l'habitat• <u>La géographie: un très beau coteau sud avec des possibilités pour l'énergie solaire</u>• <u>Quartier des Ewües: accession à la propriété à hauteur de 30%</u>	<ul style="list-style-type: none">• Un territoire très fortement urbanisé dans la vallée : peu de marges restantes pour l'aménagement, le développement urbain ou encore la création d'espace verts• Manque de grands schémas récents et actualisés d'organisation de l'espace (PLU et PADD), du logement (PLH) ou des transports (PDU) à l'échelle du bassin de vie et de la ville-centre de Cluses• <u>Des friches industrielles non exploitées</u>• <u>A Magland, la friche de l'usine Mariaz conserve des problématiques d'odeurs</u>• <u>Manque de cohérence entre le discours des communes et celui du département sur l'aménagement du territoire</u>• <u>Grosses lourdeurs administratives pour l'information sur les subventions par rapport aux énergies renouvelables</u>• <u>Manque d'éducation sur l'utilisation des énergies et le coût global: isolation, consommation,</u>• <u>Besoin de former les architectes et les acteurs de la construction et les artisans</u>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Besoin de cohérence : l'intercommunalité à venir pourrait amener à la réalisation d'un Schéma de cohérence Territoriale ou d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal• Le CDDRA du Faucigny : une charte de territoire en construction prenant en compte l'aménagement durable sous l'angle des déplacements, de la préservation des milieux naturels, et des économies d'énergie	<ul style="list-style-type: none">• Le coût de la prise en compte du développement durable (rénovation, isolation, handicap,..) dans l'urbanisme et l'habitat reste un frein à l'action• <u>Les architectes des bâtiments de France peuvent freiner le développement des énergies renouvelables et constructions économes dans les périmètres classés (ex: fenêtres isolantes)</u>• Des phénomènes de concentration géographique de l'habitat social : manque de mixité sociale



ECHANGES, QUESTIONS, COMMENTAIRES

Remarques de participants :

- « Le manque de cohérence entre le Département et les communes s'est illustré lorsque le Département a fait un « topo » sur l'aménagement des routes et lotissements, ... mais que la ville de Thyez a « empêché » la construction d'une voie de desserte... »
- « Le PLU doit inciter les gens à aménager correctement le territoire: il faut une cohérence (pour imposer) »
- « Le problème d'odeur soulevé sur une friche industrielle réhabilitée à Marnaz pose le problème plus général de la qualité de la réhabilitation et de la rénovation des terrains. Il faut faire attention ».
- « L'opportunité liée au CDRA, a sa place « à condition que les élus écoutent les chargés de missions ». »

DES IDEES D'ACTION ONT ETE EXPRIMEES :

- Il a été proposé d'intégrer comme obligation / recommandation dans les PLU l'installation de panneaux solaires pour les coteaux sud.
- Le manque d'information, sur les énergies renouvelables et les dispositifs d'aide, nécessiterait la création d'un point d'information.
- Face à la menace que représente le coût de la prise en compte du développement durable, le groupe propose une éducation/ incitation des habitants à l'isolation, afin de réduire les factures de chauffage et sur le coût global plus généralement.
- Le groupe propose que les artisans architectes et autres acteurs de la construction se forment à la construction et à l'aménagement durable.
- Les friches industrielles peuvent constituer une opportunité, pour « recycler » de l'espace, faire un parc en centre-ville par exemple
- Etant donné la forte urbanisation dans la vallée, le groupe propose un PLU intercommunal afin de gérer au mieux les espaces restants.



Groupe Habitat et logement (besoins en logements, accès aux logements (physique et financier), logement social, résidences secondaires, qualité de l'habitat...)

Participants : Djamila MARSALI, Marie-Pierre BAUMONT, Bernard BLANC, Gérard NOËL, Madeleine BLANC, Jean-Claude BRIZION

Rapporteur : Bernard BLANC

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Une progression régulière du nombre de logements sur le territoire • Plusieurs opérations OPAH ont été conduites ces 15 dernières années en faveur de la rénovation de l'habitat ancien • Une prise en compte accrue de la question de l'accessibilité des personnes handicapées dans la ville et dans l'habitat • L'habitat social est bien développé dans les communes de la vallée, surtout à Cluses (<u>la commune a atteint le quota en logements sociaux</u>) et Scionzier, mais un phénomène de concentration dans certains quartiers (Ewües, Crozet) • Le territoire est relativement bien pourvu en solutions de logements temporaires et d'urgence, au regard des autres communes du département 	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre de logements reste <u>inférieur (non trop chers)</u> ou inadaptée aux évolutions de la demande, comme partout en Haute-Savoie. Le phénomène est d'autant plus vrai pour l'habitat social • <u>Efforts importants à venir pour la réhabilitation des logements anciens : besoin d'argent, de mise de départ</u> (<i>cette remarque rejoint la 1^{ère} menace du groupe urbanisme</i>) • Thyez et Marnaz n'ont pas atteint l'objectif de 20% de logements sociaux imposé par la loi • Manque de grands schémas récents et actualisés d'organisation de l'espace (PLU et PADD), du logement (PLH) ou des transports (PDU) à l'échelle du bassin de vie et de la ville-centre de Cluses
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Le logement ancien : des enjeux de rénovations et de qualité de l'habitat renforcés par les nouvelles réglementations (Grenelle, réglementation thermique) • Plan Local de l'Habitat (PLH) et Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat (OPAH) : des outils à utiliser pour une bonne prise en compte du bâti existant 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus du tiers des logements en résidences secondaires dans les communes balcons, malgré une régression progressive : une menace pour le dynamisme des villages ? • Le coût de la prise en compte du développement durable (rénovation, isolation, handicap,..) dans l'urbanisme et l'habitat reste un frein à l'action • Une augmentation rapide et importante du coût des logements et des terrains : un accès à la propriété de plus en plus restreint

ECHANGES, QUESTIONS, COMMENTAIRES

Remarques de participants :

- « L'offre en logements est inadaptée et insuffisante, donc on peut s'étonner des panneaux avec des logements disponibles, mais les nouveaux logements sont trop chers ».
- Le groupe s'est demandé pourquoi les enjeux de rénovation et les nouvelles réglementations constituent une opportunité puisque cela coûte cher. Les participants ont répondu que cela pouvait créer des emplois! Et aussi permettre des économies d'énergie.
- « L'augmentation du coût des logements et des terrains est une menace mais la dévaluation des biens immobiliers dans le contexte de crise actuelle, pose aussi un problème».



Groupe Transport et déplacements

Participants : Laurence BOUCHEREAU, Michel THABUIS, René GUEBEY, Geneviève LATHUILLE, Olivier MAROUZE, Gabriel MERLOT, Hervé BARTHES, Denis D., Stéphane CARTIER, Patrick PASQUIER

Rapporteur : ?

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Le territoire bénéficie d'une très bonne accessibilité (routière et ferrée) notamment en bas de vallée, à relativiser pour les communes balcons• Une offre ferroviaire en amélioration : cadencement des trains, amélioration des temps de parcours,... mais une fréquentation pouvant encore être développée• <u>Des pistes cyclables existantes et intéressantes le long de l'Arve mais mal connectées</u>	<ul style="list-style-type: none">• Phénomène de concentration des flux routiers en bas de vallée et de congestion aux heures de pointes dans les zones urbaines• <u>Problème de la bipolarisation de Cluses (avec des activités trop bancaires / services) et pas assez de commerces de proximité, créant des besoins de déplacements vers le pôle de la Sardagne</u>• <u>Disparition quasi-totale du fret : transport marchandise par train</u>• <u>Pour les transfrontaliers : pas assez de places à l'entrée des autoroutes pour permettre le covoiturage, pas assez d'accès piétons aux aires d'autoroute pour aborder des espaces de parking près des péages</u>• Une offre de transports interurbains et collectifs insuffisante : horaires et fréquence• Des modes alternatifs à la voiture encore peu utilisés malgré le développement des pistes cyclables, et la gratuité des bus urbains à Cluses• <u>Manque de continuité des pistes cyclables</u>• <u>Mauvais entretien de la piste cyclable sur Cluses (c'est mieux sur Thyez) :</u>• <u>Problème des trottoirs qui ne sont pas adaptés aux PMR (personnes à mobilité réduite)</u>• <u>Report de l'aménagement de la piste entre Cluses et Sallanches</u>• Disparition des navettes collectives de ramassage depuis la gare vers les entreprises• Manque de grands schémas récents et actualisés d'organisation de l'espace (PLU et PADD), du logement (PLH) ou des transports (PDU) à l'échelle du bassin de vie et de la ville-centre de Cluses
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• De faibles distances de déplacements domicile-travail : des pistes pour développer les transports collectifs et les modes doux ?• Le covoiturage rentre progressivement dans les habitudes : des initiatives à encourager• Besoin de cohérence : l'intercommunalité à venir pourrait amener à la réalisation d'un Schéma de cohérence Territoriale ou d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal• Le CDDRA du Faucigny : une charte de territoire en construction prenant en compte l'aménagement durable sous l'angle des déplacements, de la préservation des milieux naturels, et des économies d'énergie	<ul style="list-style-type: none">• Le tout voiture : moyen de transport privilégié et en expansion qui a un impact sur la pollution, la santé, et la qualité de vie en général



ECHANGES, QUESTIONS, COMMENTAIRES

Le groupe souhaite relativiser la très bonne accessibilité routière et ferrée, car le transport ferré des frontaliers et les horaires ne sont pas si satisfaisants, il reste beaucoup à faire. Il manque de trains vers la Suisse, et le train est long pour aller à Lyon...

Le transport des vélos dans les trains est en questionnement pour des raisons de sécurité. Une discussion est lancée sur le fait que les trains sont très pleins à certaines heures et cela empêche le transport des vélos.

Concernant le fret, le groupe se demande si la nouvelle gare de Cluses va prévoir quelque chose ? Est-ce que tout sera centré sur Annecy ? Faut-il laisser faire? Le groupe souhaite que le transport de fret ne soit pas abandonné : marchandises et métal à la nouvelle gare de Cluses ou du fret à Marignier.

Le groupe fait remarquer que l'accessibilité sert aussi aux poussettes, il faut continuer avec les trottoirs sans bordures.

Selon le groupe, le besoin de cohérence territoriale est surtout exprimé pour les transports urbains.

La question d'un rééquilibrage entre un pôle « finance » au centre de Cluses et un autre « commercial » vers le quartier de la Sardagne s'est posé dans le groupe.

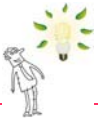
DES IDEES D' ACTIONS ONT ETE EXPRIMEES :

- La piste cyclable le long de l'Arve est un succès mais elle est trop fréquentée par les piétons. Le groupe propose des idées pour de nouvelles connexions :
 - connexion avec la piste verte entre Bonneville et Cluses
 - connexion avec Thyez-Marignier
 - continuation de piste derrière le garage Renault, vers les Ewües
 - passage près du camping de la Corbaz, pour éviter de traverser la voie ferrée et dégrader les barbelés
 - sens interdit rue de Bossey à contre-sens pour les vélos
 - sens interdit rue Général Ferrié vers le passage sous la voie ferrée et rue de Bossez
 - Matérialiser les pistes vélos sur les larges trottoirs

- Pour palier aux problèmes de congestion dans la vallée, le groupe propose de décaler les horaires dans certaines entreprises ... cette proposition a suscité un débat. Il manque une concertation entre les entreprises et les territoires en matière de gestion du temps de travail et de déplacement.

- Le groupe trouve dommage de repousser toujours la piste entre Cluses et Sallanches, le tracé existe, il manque les moyens financiers. Il propose de faire déjà la section le long de l'autoroute

- Le groupe propose, dans le cadre piste verte, d'aménager rapidement en « passage VTT » sous le pont de l'autoroute et la piste de l'autoroute vers la Maladière.



DEBAT

Un participant, chef d'entreprise, a expliqué qu'il a un projet d'installation de panneaux solaires sur la toiture de ses bâtiments mais qu'en Haute-Savoie il se sent très seul. Pas d'aides des communes ou du conseil général. Le montage des dossiers est aussi très complexe, un besoin de simplification ou d'aide à faire le dossier a été exprimé.

Un autre participant, s'est exprimé sur l'impérieuse nécessité de mettre en place rapidement un Plan Local d'Urbanisme (PLU), couplé avec la procédure d'Agenda 21, afin de mettre en place une démarche participative, à l'écoute des habitants (comme pour l'agenda 21), pour éviter les erreurs du passé et utiliser l'intelligence de la population.



ANNEXE 3 : EXPRESSION DES PARTICIPANTS SUR LES CHANGEMENTS SOUHAITES SUR LE TERRITOIRE

Aménagement urbain

- Rendre la ville attractive : commerces, loisirs
- (R)amener la Nature en ville → végétaliser (bio)
- Des bâtiments de plus de 5 étages si et seulement si on regagne en espaces verts (moins de friches industrielles)

Construction / qualité de l'habitat

- Des aides réelles pour un bâtiment durable

Déplacements doux et transports collectifs

- Organisez la ville pour les vélos plutôt que pour les voitures
- Garder les petites routes du coteau pour les piétons du dimanche et les joggeurs
- Amélioration des interconnexions des pistes cyclables en direction du centre-ville
- Ne plus prendre sa voiture c'est bien, mais circuler librement à vélo dans Cluses ce serait mieux qui multiplieraient les possibilités d'horaires ; → ajouter des connexions vers le centre-ville avec les pistes cyclables existantes
- Bus plus petits et plus fréquents et circuits mieux étudiés
- Organiser les moyens de transport avec des structures adaptées et augmenter la fréquence des rotations
- Adapter les nouveaux véhicules au transport des personnes handicapées
- Très bien pour les bus gratuit : retravailler sur les horaires → ajouter des minibus ; → développer d'autres lignes intercommunales

Transports / Circulation

- Trouver un moyen de contourner Cluses quand on vient de Marignier et que l'on va sur Sallanches (évacuer les autos du centre)
- Réfections des chaussées et trottoirs pour le bien-être des poussettes, des piétons et des vélos, un désastre par mauvais temps
- Plus de voitures sur les trottoirs

Organisation de l'espace

- Cohérence territoriale
- PLU et PDU
- Développement de la concertation entre communes pour trouver des solutions pour la vallée

Des souhaits plus généraux... ou liés à d'autres thèmes

- Mise en place de « subventions » pour favoriser la mise en place de la production d'énergie solaire
- Soyez réaliste, demandez l'impossible
- Que le coteau sud ressemble à une célèbre vallée autrichienne
- Respect de l'environnement
- Cohérence avec la nature



ANNEXE 4 : ÉVALUATION DE L'ATELIER

L'évaluation est issue du dépouillement de 14 questionnaires.

❖ Impression générale sur l'Atelier :

NIVEAU DE SATISFACTION	NOMBRE DE REPONSES
😊😊 Excellente	7
😊 Bonne	6
😐 Moyenne	1
😞 Insatisfaisante	0
😞😞 Mauvaise	0
Total	14

❖ Appréciation du contenu et de l'organisation :

	RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	PRESENTATION DU PRE-DIAGNOSTIC	TRAVAUX DE GROUPE SUR LE DIAGNOSTIC	ACCUEIL ET ORGANISATION DE LA RENCONTRE
Très bon	3	4	9	10
Bon	8	8	3	4
Suffisant	2	2	2	0
Mauvais	0	0	0	0
Total	13	14	14	14

❖ Satisfaction sur les messages clés restitués :

	NOMBRE DE REPONSES
Oui	13
Non	1
Total	14

Commentaires sur les messages clés

Positifs :

Correct

Plutôt négatifs :

Il manque un peu de profondeur de champ. Nous traitons des problèmes trop actuels

Il faut fortement informer car les conceptions « erronées » sont difficiles à corriger



- ❖ Participation au prochain Atelier du 26 novembre sur le thème « Agir pour une ville active et citoyenne » :

	NOMBRE DE REPONSES
Oui	12
Non	0
Total	12

- ❖ Participation aux Ateliers sur des propositions d'actions pour l'Agenda 21 :

	NOMBRE DE REPONSES
Oui	13
Non	0
Total	13

- ❖ Remarques complémentaires sur l'atelier :

Remarques générales

Bravo pour le chauffage

Domage que les élus « règlent » leur compte

Participation

20 personnes pour 20 000 habitants !!



ANNEXE 5 : LISTE DES PARTICIPANTS

Il y a eu 26 personnes présentes au total, 21 se sont inscrites sur la feuille d'émargement.

- | | | |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 1. BAUMONT Marie
Pierre | 8. GARDOUIN Michel | 16. MIFSUD-GUERIN
Joëlle |
| 2. BLANC Bernard | 9. GUEBEY René | 17. MOLLET Laurent |
| 3. BLANC Madeleine | 10. LAGET Jacques | 18. NÖEL Gérard |
| 4. BOUCHEREAU
Laurence | 11. LATHUILLE
Geneviève | 19. OLHABERRY Pierre |
| 5. BRIZION Jean-Claude | 12. MAROUZE Olivier | 20. PASQUIER Patrick |
| 6. D. Denis | 13. MARSALI Djamila | 21. THABUIS Michel |
| 7. GAMDER Yvette | 14. MARTINELLI Jacques | |
| | 15. MERLOT G. | |